



Présentation des UCE (Union des Comités de l'Eau)

Historique :

1990: Emergence des comités de gestion de l'eau Anjouan/2004 Mohéli

2002 : Création de l'UCEA/ 2007 UCEM

Statuts : Associations fédératives, apolitiques et à but non lucratif. Maîtres d'ouvrage délégués.

Siège Social et adresse : UCEM = Colas Fomboni- Mohéli Comores
UCEA = Patsy – Anjouan Comores

Responsabilités des organes des UCE :

- **Assemblée Générale :** organe suprême de décisions
- **Conseil d'administration :** Pilotage et contrôle des activités
- **Bureau Exécutif :** Mettre en œuvre les politiques des UCE
- **Equipe salariée :** Responsable des activités courantes et du SAGE

Missions et rôles des UCE_s

- 1) Contribuer à **satisfaire les besoins en eau** des populations de 2 îles
- 2) Assurer une **gestion durable** de l'eau ;
- 3) **Représenter les AUEs** auprès des tierces;
- 4) Accompagner **l'organisation et la formation** de ses membres
- 5) Assurer le **suivi technique et financier de l'exploitation** du service de l'eau

Domaines d'interventions des UCE_s

- 1) Recherche de **financement**
- 2) Elaboration de **documents de faisabilité**
- 3) Programmation et administration des **Etudes et Construction des ouvrages** d'adduction d'eau
- 4) **Mise en place des AUEs** villageoises
- 5) **Formations** des AUES (au suivi technique et financier de l'exploitation du service de l'eau)
- 6) **Mise à disposition des AUEs des outils de suivi** technique et financier
- 7) Développement de **modes de gestion en PPP**
- 8) **Mobilisation sociale** (préservation des ressources eau, bonne utilisation de l'eau et bonnes pratiques d'hygiène)

Quelques réalisations des l'UCEM

Projets intégrés d'accès à l'eau potable :

(élaboration, recherche de financement et maîtrise d'œuvre technique et sociale, renforcement des capacités de gestion des services, accompagnement, suivi évaluation, etc) :

- 1) Projet RESEAU (2008-2010) :
- 2) Projet Djandro- Mohèli :

Autres interventions dans le secteur :

- 4) Construction d'un réservoir d'eau à l'Hôpital de Fomboni :
- 5) Accompagnement socio-économique au projet Hoani-Mbatsé et construction d'un nouveau réservoir (2013 – 2015)



Atouts et opportunités de l'UCEM

Atouts

- 1) Représentativité et reconnaissance sur toutes les localités de l'île
- 2) Reconnaissance et confiance des bailleurs de Fonds
- 3) Expérience de l'UCEM (depuis 2007) à travers une activité soutenue
- 4) Reconnaissance et appui du Gouvernement de l'Union des Comores

Opportunités

- 1) Capacité de dialogue et échange dans le secteur de l'eau potable avec les acteurs internationaux, régionaux et nationaux
- 2) Existence d'un cadre institutionnel dans le secteur de l'Eau

Contraintes et Faiblesses de l'UCEM

Contraintes

- 1) Accès à la ressource en eau de plus en plus difficile (facteurs anthropiques et climatiques)
- 2) Paiement de l'eau potable par les usagers encore insuffisamment ancré dans les habitudes
- 3) manque de vision à moyen/long terme des politiques locales et des financements (y compris bailleurs de fonds)
- 4) Manque d'études et données hydrologiques/hydrogéologique pour la bonne élaboration à long terme d'un schéma directeur
- 5) Manque de coordination entre les secteurs (environnement, assainissement, etc)

Faiblesses

- 6) Faibles capacités d'autofinancement
- 7) Manque de compétences internes permanentes au niveau hydraulique
- 8) Difficultés à assurer un suivi régulier des exploitations (en particulier en milieu villageois)
- 9) Peu d'expérience dans le domaine de l'assainissement



Perspectives 2015 - 2019

Stratégie

- 1) améliorer les performances de service et de gestion dans les zones rurales
- 2) professionnaliser et sécuriser l'exploitation en zone urbaine (Fomboni)
- 3) développer un contrôle performant de la qualité des services d'eau potable et de suivi de la ressource
- 4) améliorer le cadre de concertation dans une logique intercommunale (cohérente avec la décentralisation en cours)
améliorer et rationaliser la viabilité économique de l'UCEM en maintenant une politique équitable d'accès à l'eau

Besoins

- 1) schéma directeur à horizon 5 et 20 ans
- 2) assistance technique (2015-2019) au niveau de l'exploitation et de la gestion sociale / commerciale des services d'eau potable
- 3) renforcement de compétences (en particulier hydraulique/hydrologique)

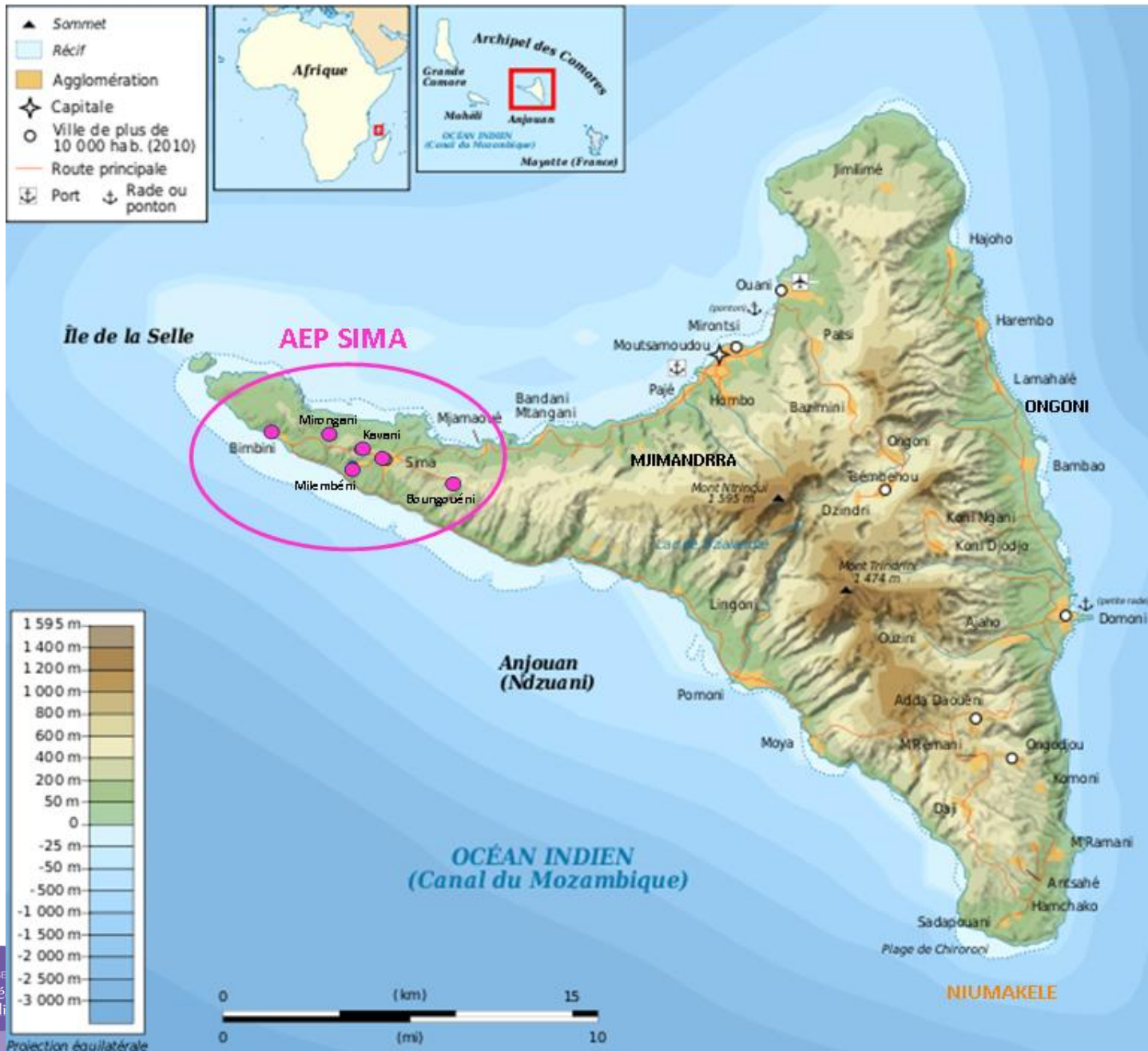
AEP/Sima

- Bénéficiaires

Villages de:

- ❖ Sima
- ❖ Bounghweni
- ❖ Kavani
- ❖ Milembeni
- ❖ Mironгани
- ❖ Bimbini

En tout 16000 habitants



Mise en place du service de l'eau

Les étapes :

- Tenue des réunions participatives (mobilisation de la population)
- Élaboration des règles d'usage (dans chaque communauté)
- Détermination du prix de l'eau
- Signature des contrats de délégation de la gestion

Organisation du service

- Recrutement des exploitants
- Explication des contrats aux usages (réunions publiques)
- Formation des exploitants et des membres des CGE
- Lancement du service

Problèmes rencontrés

- Difficile accès aux sites (pour la construction des ouvrages)
- Beaucoup de temps et d'énergie pour arriver aux prix de l'eau
- Coexistence de deux réseaux parallèles (climat de conflit entre le paiement et l'eau gratuite)





**Barrage du captage de
l'AEP/SIMA**



**Station de Pompage
de l'AEP/SIMA**



Borne fontaine

A la recherche des solutions (recommandation et pistes de solutions)

- La définition d'un cadre institutionnel national approprié
- Organisation du secteur de l'eau par les autorités
- Mise en place d'un cadre juridique approprié
- Assurer la qualité du service
- Veiller à la transparence à tous les niveaux

Contraintes

- Absence des textes d'applications, du code de l'eau en vigueur (loi 1944)
- Faible ressource financière pour l'autofinancement de l'association

Les atouts

- Reconnaissances des autorités (nationales, régionales et locales)
- Confiance massive des usagers de l'eau au système



Perspectives

L'UCEA envisage de :

- Renforcer des capacités techniques et financières
- Renforcer les liens avec les communes (avec lesquelles l'UCEA co-signe les contrats de délégation)
- Poursuivre la professionnalisation de toutes les structures de gestions
- Préserver le choix du système de gestion communautaire



Merci de votre attention

